



Laore Sardegna - Determinazione del Direttore Generale n. 69/2016 del 13.07.2016

PROTCOLE D'ENTENTE
pour l'organisation du
5° concours œnologique international Grenaches du Monde
8-11 février 2017 en Sardaigne - Italie

Entre les parties,

Le **CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DU ROUSSILLON (CIVR)**,
dont le siège social est au n°19 avenue de Grande-Bretagne - BP 649 - 66006 Perpignan Cedex,
France, représenté par le Président Fabrice RIEU, né à Perpignan le 3 mai 1974 et résident pour les
termes de cette mission à l'adresse indiquée ci-dessus

et

L'**Agenzia LAORE Sardegna**,
dont le siège social est situé via Caprera, 8 - 09123 Cagliari, Italie
représentée par la Directrice Générale Mme Maria Ibba, née à Alghero le 22 janvier 1965 et
résidente pour les termes de cette mission à l'adresse indiquée ci-dessus.

Dans le cadre du protocole d'entente ayant pour objet l'organisation du Concours œnologique
international Grenaches du Monde 2017 qui aura lieu du 8 au 11 février 2017 en Sardaigne, Italie,
nous convenons et déclarons ce qui suit :

Art.1

L'organisation de l'événement sera à la charge du Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon
(CIVR) et de l'Agenzia LAORE Sardegna,

Art. 2

Le Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon mettra à disposition de l'Agenzia Regionale
Laore Sardegna ses compétences techniques pour le support et le bon déroulement des
événements relatifs au concours œnologique international Grenaches du Monde 2017.



L'Agence Regionale Laore Sardegna s'engage à respecter les indications fournies par le CIVR qui concernent les prestations des services et les ultérieures informations fournies pour l'organisation des deux soirées " Alghero accueille les Grenaches du Monde " (Alghero) et la "Nuit des Grenaches" (Cagliari). (détail dans l'Annexe 1 du présent protocole)

Art. 3

Les parties conviennent et acceptent l'articulation des tous les événements ci-dessous reportés et le programme ici détaillé :

Date		Lieux
Mercredi 8 février	<ul style="list-style-type: none">• arrivée dans la journée des jurés• Dîner de bienvenue	Alghero
Jeudi 9 février	<ul style="list-style-type: none">• Visite des zones vitivinicoles de la zone de Nuoro• Déjeuner avec dégustation de vins• Visite du Musée Ethnographique Sarde de Nuoro• Diner-buffet avec dégustation de vins• Retour à Alghero pour la nuit	Nuoro
Vendredi 10 Février	<ul style="list-style-type: none">• Concours Grenaches du Monde 2017• Déjeuner• Conférences techniques• Soirée « Alghero accueille les Grenaches du Monde » avec diner-buffet (ouverte au public accrédité ou payant)	Alghero
Samedi 11 Février	<ul style="list-style-type: none">• Départ des participants pour Cagliari• Visite du site nuragique <i>Su Nuraxi</i> - Barumini, patrimoine mondial de l'Unesco• Visite d'entreprises vitivinicoles du territoire avec dégustation de vins et de produits typiques• Soirée « Nuit des Grenaches » avec diner-buffet (ouverte au public accrédité ou payant)• Annonce des résultats	Cagliari



Art. 4

Activités et frais à la charge du Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon (CIVR)

- 1) Mise à jour du site officiel de concours et du site d'inscription.
- 2) Mise à jour des logos et matériel graphique.
- 3) Ouverture du site et lancement des inscriptions (d'ici la seconde semaine de Juillet 2016) envoi de mails et contacts téléphoniques pour informations et explications, sollicitation des inscriptions dans tous les pays (pour l'Espagne en collaboration avec F. Galtier et pour l'Italie A. Meglioli).
- 4) Gestion des inscriptions des vins, contrôle des paiements, sollicitation jusqu'à encaissement des paiements.
- 5) Réception à Perpignan des échantillons de vin de tous les pays (sauf Italie) et vérification de leur documentation (fiches techniques, étiquettes, certificats, indications géographiques).
- 6) Transport (Perpignan/Alghero) ; aller/retour des échantillons pour le concours provenant de tous pays sauf du pays partenaire (Italie).
- 7) Fourniture et transport de Vins Doux Naturels du Roussillon pour le dîner de Bienvenue qui se tiendra à Alghero mercredi 8 février 2017 (environ 150 personnes).
- 8) Fourniture et transport d'une sélection de vins de l'édition Grenaches du Monde 2016 pour la soirée de vendredi 10 février 2017 à Alghero (minimum 300 bouteilles non italiennes).
- 9) Élaboration des séries de vins à déguster pour le Concours Grenaches du Monde 2017.
- 10) Frais de voyage France/Italie (aller/retour), frais de déplacement en Sardaigne et de leurs repas du staff technique et représentants CIVR.
- 11) Paiement des prestations pour le service informatique nécessaire à l'élaboration des résultats.
- 12) Identification en partenariat avec l'Agentzia Regionale Laore Sardegna des jurés de dégustation à inviter, au plus tard le 30 septembre 2016 (bien à l'avance afin de faciliter la réservation des vols par l'Agentzia Regionale Laore Sardegna). Il est prévu la participation de 80 jurés (soit 16 jurys de 5 jurés). Chaque jury dégustera au maximum 38 échantillons par jour. Si le nombre d'échantillons devait être supérieur, le nombre de jurés augmentera de façon proportionnelle.



- 13) Composition des commissions de dégustation en partenariat avec l'Agence Regionale Laore Sardegna.
- 14) Communication, promotion (de la date d'ouverture du site, Juillet 2016) et relations avec la presse étrangère, en particulier dans les pays dans lesquels CIVR à des actions programmées (France, Chine, Corée du Sud, USA, Canada, Belgique) en partenariat avec l'Agence Regionale Laore Sardegna dans la phase préparatoire de la manifestation, pendant l'année 2016.
- 15) Tri en séries, classement et anonymation et mise en caisse plastique de 12 bouteilles de tous les échantillons pour le concours (pour les échantillons du pays partenaire, cette opération sera faite sur le lieu du concours).
- 16) Gestion et impression des documents pour les jurés (fiche de présentation et fiches de dégustation).
- 17) Gestion des résultats et définition, avant le 1° février 2017, des notes minimales pour l'attribution de chaque catégorie de médailles.
- 18) Communication officielle aux entreprises participantes des résultats du Concours Grenaches du Monde 2017.
- 19) Impression et expédition des diplômes du Concours Grenaches du Monde 2017.
- 20) Vente, gestion, impression et envoi des macarons des médailles du Concours Grenaches du Monde 2017.
- 21) Organisation et réalisation, sur demande des pays intéressés, d'événements pour la promotion du Concours Grenaches du Monde 2017 dits « Grenaches Tour ».
- 22) Assurance pour les vins transportés et pour tout le staff et les représentants du CIVR.
- 23) Paiement des frais de transport aller/retour et émissions des billets aériens des commissaires membres du jury ne provenant pas de Sardaigne (jusqu'au lieu du Concours à Alghero, à aller, et pour le retour au départ de Cagliari), jusqu'à un total de € 20.000.=(vingt milles euros).

Les éventuels frais relatifs à l'achat et à l'émission des billets des commissaires membres du jury excédant cette somme de € 20.000.= seront à la charge de l'Agence Regionale Laore Sardegna et seront remboursés à CIVR jusqu'à un montant de € 10.000.= (dix milles euros).

Les modalités de remboursement des éventuels frais supplémentaires de la part de l'Agence Laore seront définies par un acte administratif ultérieur.



ART. 5

Activités et frais à la charge de l'Agenzia Regionale Laore Sardegna Sardegna

- 1) Réception, numération et conservation des échantillons provenant d'Italie
- 2) Disponibilité d'un représentant de l'Agenzia Laore pour la gestion de la numération des échantillons italiens en collaboration avec le CIVR
- 3) Transport des échantillons admis au Concours Grenaches du Monde 2017 d'Alghero à Cagliari pour la Nuit des Grenaches
- 4) Organisation technique et logistique de la dégustation : salle, environ 20 serveurs, table ronde, nappage blanc, minimum 2 verres à vin et 1 à eau pour chaque juré, set de table, stylo, pain/grissini, dossier pour les documents, eau minérale, crachoir, badge personnalisé pour chaque juré.
- 5) Gestion des réfrigérateurs pour une température de service des vins appropriée.
- 6) Disponibilité d'un PC et d'une imprimante sur le lieu de concours.
- 7) Mise à disposition de 4-5 personnes de l'Agenzia Regionale Laore Sardegna pour l'enregistrement des fiches de dégustation des vins (contrôle fiches, compilation des données).
- 8) Disponibilité de 4-5 postes informatiques et d'une imprimante pour la compilation des résultats.
- 9) Impression couleur des résultats à distribuer pendant la Nuit des Grenaches.
- 10) Hébergement seul pour 6 nuits du staff technique du CIVR du lundi 6 février 2017. (max 3 personnes, détail dans l'annexe 2 : répartition des rôles du staff technique du CIVR),
- 11) Hébergement seul du responsable CIVR pour le support informatique (pour 2 nuits).
- 12) Gestion des réservations des vols aériens pour tous les jurés ne provenant pas de Sardaigne, afin que le paiement et l'émission des billets soient effectués par le CIVR (voir art. 4 - point 23)
- 13) Les éventuelles dépenses au delà de la somme de 20 000.=€ (vingt milles euros) seront remboursées par l'Agenzia Regionale Laore Sardegna au Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon (CIVR) dans la limite maximum de 10 000.=€. Les modalités de remboursement des éventuels frais supplémentaires de la part de Laore seront définies par un acte administratif ultérieur.
- 14) Accueil à l'aéroport des jurés.



- 15) Dîner de bienvenue avec dégustation de Vins Doux Naturels du Roussillon fournis par le CIVR et de vins italiens.
- 16) Frais relatifs aux repas et hébergement des jurés (environ 80 personnes: 3 nuits à Alghero plus 1 nuit à Cagliari) selon programme.
- 17) Frais relatifs au transfert en Sardaigne des jurés, selon programme.
- 18) Organisation et frais relatifs à la soirée du 10/02/17 à Alghero « Alghero accueille les Grenaches du Monde » avec des dégustations de vins italiens et une sélection de vins du Concours du Grenaches du Monde 2016 fournie par le CIVR (min. 300 bouteilles non italiennes). Soirée ouverte au public (entrée pour le public accrédité ou payante ; entrée gratuite pour les jurés).
- 19) 10 invitations aux soirées : « Alghero accueille les Grenaches du Monde » et à la « Nuit du Grenaches » (pour les techniciens et les représentants du CIVR).
- 20) Organisation de la conférence dans une salle équipée (choix des interventions, traductions simultanées en français et en anglais), frais de voyage, logement et repas pour les intervenants pour une/deux nuits).
- 21) Organisation des journées de visite dans les entreprises vitivinicoles pour les jurés, selon programme
- 22) Organisation et frais relatifs à la soirée de gala « Nuit des Grenaches » à Cagliari du 11/02/17. Pendant la soirée, 2 bouteilles de tous les vins inscrits au concours 2017 seront mises en dégustation. (entrée pour le public accrédité ou payante ; entrée gratuite pour les jurés)
- 23) Relations avec la presse italienne à but promotionnel et frais inhérents.
- 24) Production de services vidéo et photographique à réaliser pendant toute la durée des événements (frais du service de presse et service vidéo).
- 25) Autres frais, locations de salles et matériel et frais pour le personnel nécessaire pour l'initiative.
- 26) Assurances pour les personnes physiques participantes à l'événement et/ou pour le matériel.
- 27) L'Agentzia Laore garantit la présence d'un officier public pour le contrôle de la régularité de la gestion des résultats.



Art. 6

En application du décret législatif italien 196/2003, les parties acceptent le traitement des données personnelles contenues dans ce document pour la réalisation des opérations et des activités qui y sont liées.

Le Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon (CIVR) et l'Agence Regionale Laore Sardegna s'engagent réciproquement à respecter l'intégralité du présent protocole d'entente ainsi que les règles du concours.

Rédigé deux exemplaires originaux, lu, approuvé et souscrit par les parties.

À Perpignan, le _____

Agence Régionale de Laore,
La Directrice Générale (Mme Maria Ibba)

Conseil Interprofessionnel des Vins du
Roussillon, CIVR
Le Président (M. Fabrice Rieu)



Annexe 1 au protocole d'entente pour la réalisation de la 5^{ème} édition du Concours Grenaches du Monde 2017, en Sardaigne

Planning technique

Prévision :

Base de 600 échantillons et 80 jurés

Salle de dégustation :

- 16 tables rondes nappées en blanc pour accueil 5 jurés chacune
- minimum 100 crachoirs
- minimum 90 chaises
- minimum 180 verres à vin + 25 flutes pour les effervescents
- minimum 100 verres à eau
- Prévoir des dessertes pour poser les verres et crachoirs en réserve
- 1 table de 2 m pour organisateur à l'entrée de la salle
- 1 sono + micro sans fil + (ordinateur + vidéoprojecteur+ écran)
- Prévoir sur les tables des jurés 2 verres à vins et un verre d'eau par juré
- Prévoir de pouvoir maintenir au frais entre 8° et 10°C les vins blancs, rosés, effervescents et VDN environ 400 bouteilles
- Service des vins, vidange crachoirs éventuellement remplacement verres, eau, pain/grissini, serviettes en papier, prévoir 16 serveurs + personnel débouchage
- Coupelles par table pour le pain/grissins
- Bouteilles d'eau plate et gazeuse par table
- Stylos pour les jurés

Une pièce attenante à la salle de dégustation pour la préparation des vins pour les jurys : prévoir 16 tables pour la disposition des vins.

Une salle de détente (pause café) + éventuellement espace pour les sponsors.

Une pièce pour le traitement informatique avec tables et chaises pour les personnes (4 à 5) affectées à la saisie des résultats.

Un lieu pour la photo de groupe.



Réception des échantillons :

- les échantillons d'Italie seront livrés directement dans le locaux de l'Agentzia regionale Laore de Siamaggiore par les producteurs, puis transportés sur les lieux du Concours par l'agenzia regionale Laore.
- les échantillons de France et autres pays seront livrés à Perpignan, puis transportés par le CIVR. Pour les échantillons Italiens, après ordonnance du numéro d'enregistrement par le CIVR, une personne de Laore apposera sur chaque carton de 6 bouteilles, dès son arrivée, le numéro correspondant et apposera aussi ce numéro sur une étiquette sur chaque bouteille.
- Pour les fraudes ranger 1 bouteille de chaque carton dans des cartons intitulés « **Fraude 2017** » par ordre croissant et reporter sur le carton les numéros des bouteilles.
- Pour la réserve (c'est à dire les bouteilles qui seront utilisées pour la promotion à l'issue du concours : Vinisud, Grenache Tour, manifestations) ranger 1 bouteille de chaque carton dans des cartons par ordre croissant, idem que pour les fraudes avec comme intitulé « **Réserve 2017** ».
- Les cartons Fraude et Réserve seront mis sur palette pour un retour à Perpignan à la fin du concours.
- Sur les 4 bouteilles restantes : les laisser dans le carton d'origine avec le numéro et par ordre croissant.
- A la fin du concours les doubles non utilisés seront récupérés et palettisés pour un retour à Perpignan.

Conférence table ronde :

- Prévoir une cabine de traduction tout le matériel pour la projection + micros sans fil pour la participation du public. nombre maximum de participants à confirmer

Soirée à Alghero : Alghero accueille les GDM

- Lieu prévu « Lo Quarter » nombre maximum de participants à confirmer.

Pour les deux soirées Alghero et Cagliari :

- Faire parvenir au CIVR les plans des lieux des soirées avec les dimensions et contraintes du placement des tables ou comptoirs par rapport aux issues de secours.
- Définir le type de matériels pour la présentation des vins : tables, comptoirs, dimensions
- Préparer des panneaux ou chevalets pour positionner sur tables ou comptoirs les vins par appellations, régions et pays.
- Prévoir des crachoirs + vidange
- Prévoir la mise au frais des vins Blancs, Rosés et VDN à servir à la bonne température.
- Prévoir des petits doseurs pour les bouteilles en libre service (comme à Saragosse).



Annexe 2 au protocole d'entente pour la réalisation de la 5^{ème} édition du Concours Grenaches du Monde 2017, en Sardaigne

rôle technique du CIVR

personnel CIVR
M. Yves ZIER
M. Xavier HARDY

- Arrivée le Samedi 4 Février et départ le 12 février en fonction des ferrys.
- Du 6/2 au 9/2 préparation des échantillons pour le concours.
Contrôle, répartition pour concours et nuit des grenaches, anonymation des échantillons italiens.
(disponibilité à travailler dès le dimanche 5 février dans les locaux de stockage des échantillons)
- Contrôle et mise sur palette des échantillons classés (c'est à dire prêts à être disposés sur tables ou comptoirs lors de la Nuit) pour expédition vers Cagliari.
- Préparation palettes retour des vins à Perpignan
- RDV avec les professeurs responsables des élèves du lycée Hôtelier pour explication déroulement concours, avec le support d'Anne Meglioli
- Aide à la mise en place des casiers dans salle de préparation à l'hôtel le mercredi ou jeudi et mise en chambre froide et frigos des vins blancs, rosés et VDN
- Finalisation des compositions des jurys, vérification et correction si nécessaire des dossiers des jurés
- Répartition des vins pour les diners des mercredi 8 (VDN) et Vendredi 10 (GdM 2016)
- Travail en synergie avec l'équipe LAORE sur les lieux du concours, des soirées et de la conférence technique.
- Contrôle et aide au bon déroulement des saisies informatiques.
- Aide à la préparation de la presentation des vins pour la nuit des grenaches